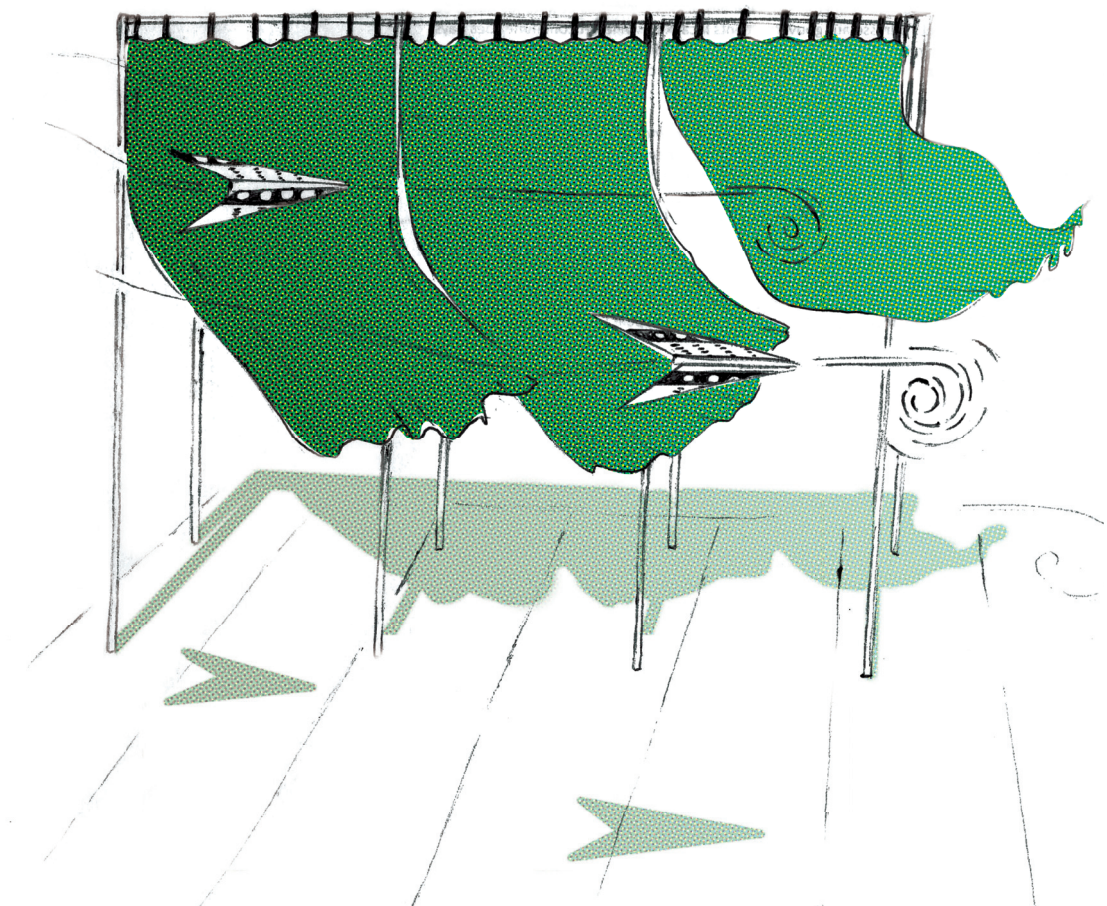


Je m'abstiens,
suis-je
démocrate ?



« L'isoloir planté dans une salle d'école ou de mairie est le symbole de toutes les trahisons que l'individu peut commettre envers les groupes dont il fait partie. »

Jean-Paul Sartre « *Élections, piège à cons* » 1973

À chaque élection son cortège d'analyses, de sondages, de statistiques, son défilé d'expert·e·s sur les plateaux de télévision, ses injonctions à accomplir le devoir citoyen du bulletin dans l'urne. Un rituel qui se reproduit à chaque élection. A une différence près. La préoccupation de l'abstention grandissante y prend une place de plus en plus importante. En effet, le refus de participer au rituel de l'élection est l'apanage d'un nombre toujours plus grand de personnes. Les variations du taux d'abstention étant considérées comme l'indicateur de la bonne santé de nos systèmes politiques, elles n'ont pas fini de faire couler de l'encre. Pourtant, l'encre qui coule et la salive produite à commenter l'abstention contribuent rarement à sortir de l'incompréhension dans laquelle elle nous plonge. L'augmentation de l'abstention, du vote blanc et du vote nul mérite pourtant à tout le moins de s'interroger sur les motivations qui sous-tendent ces actes. Sur les raisons de ce non vote. Mais aussi sur l'institution du vote elle-même. L'exercice de la souveraineté populaire peut-il se réduire à l'exercice du vote ? Et si s'abstenir pouvait être un acte hautement politique ?



Un flou définitionnel

En vue de l'écriture de cette fiche, nous avons tenté de définir l'abstention. Nous nous sommes trituré le cerveau, remué les méninges et finalement cassé les dents dans des tentatives de définition et de catégorisation des actes à y inclure. Si nous avons rencontré de telles difficultés, c'est qu'il existe trop peu d'informations sur l'abstentionnisme.

Les références à l'abstention ont souvent des contours flous. Elles peuvent inclure les votes blancs et les votes nuls ou juste le fait de ne pas se présenter au bureau de vote lors d'une élection. L'abstention peut constituer une catégorie englobante pour dénoncer l'apathie politique ou être revendiquée comme un acte politique et contestataire. Mais les mots ont leur importance. Ne pas définir, ne pas nommer, c'est nier la réalité d'un fait social.

En effet, ce flou génère une difficulté à cerner le phénomène de l'abstention qui rend possible une limitation de sa portée politique, voire d'annihiler celle-ci. Ne pas s'interroger sur les motivations des abstentionnistes, c'est nier que celles-ci puissent être politiques. Ainsi, la personne qui refuse de se présenter au bureau de vote pour ne pas participer à ce qu'elle considère comme une mascarade électorale ou celle qui dépose un vote blanc ou nul porteur d'un refus des candidat·e·s en lice sont invisibilisées et assimilées dans une masse indiscriminée de mauvais·es élèves fainéant·e·s ou apathiques.

Les absent·e·s ont toujours tort ?

Dans nos démocraties occidentales représentatives, le vote a acquis le statut de l'exemplarité, il est l'acte politique par excellence. Ne pas déposer son bulletin dans l'urne devient alors un manquement au « devoir » citoyen. Décider de s'abstenir, c'est s'exposer à la condamnation morale de ses pairs. C'est prêter le flanc à la critique des médias de masse qui crient à la « crise » démocratique dès que l'abstentionnisme augmente et célèbrent la bonne santé de la démocratie dès qu'il diminue.

L'abstention ne peut cependant être réduite à un simple symptôme, une variable statistique. Certes, il s'agit d'un signal d'alarme à prendre en compte.

Encore faut-il est capable de le comprendre. Tout acte social est effectivement sous-tendu par des représentations et des motivations spécifiques qu'il nous faut comprendre.

Tou·te·s les abstentionnistes ne peuvent être réduit à un groupe homogène aux motivations identiques. Il serait tout aussi faux de considérer qu'abstention, vote blanc et vote nul puisse être réunis dans une même catégorie indifférenciée. La justification de ces gestes diffère d'une personne à l'autre. Les raisons peuvent être d'ordre sociologique, politique, individuel, collectif ou contextuel⁰¹. L'abstention ne peut donc s'interpréter qu'en prenant en compte la multiplicité de ces facteurs et ne peut être réduite à de l'apathie politique..

01. Muxel, A. (2007). L'abstention : déficit démocratique ou vitalité politique ? *Pouvoirs*, 120(1), 43-55. doi:10.3917/pouv.120.0043



Élections du 1er Mai : les isoaloirs : [photographie de presse] / Agence Meurisse - 1932 domaine public - BNF



Un sondage Ipsos réalisé en prévision du second tour des élections présidentielles françaises de 2017 a révélé que 31 % des personnes sondées se sont abstenues en raison d'un refus des candidat·e·s encore en lice et que 28% identifiaient l'absence de représentation de leurs idées comme motivation pour s'abstenir ⁰². La catégorie du désintéressement à la politique, l'apathie, représentant une proportion moins significative des abstentionnistes (10%). Dans ce sondage, la volonté d'envoyer un message politique prédomine donc largement. La thèse d'une désaffection de la chose politique semble ici invalidée. Que cela soit dans les médias de masse ou ailleurs, l'abstention reste pourtant perçue comme un mal, un désintéret, une irrationalité, un manquement à son devoir de citoyen·ne·s ⁰³.

Une vision que l'on pourrait considérer comme simpliste et qui ne correspond pas à la réalité de l'abstentionnisme. Un phénomène en constante augmentation. En Belgique, où le vote est obligatoire depuis 1893, lors des élections fédérales de mai 2019, 1,39 million de personnes se sont abstenues ou ont voté blanc ou nul, soit près de 17% de l'électorat ⁰⁴. Depuis les années 2000, le taux de votes blancs aux élections communales est passé de 4,1% à 4,9% ⁰⁵. En France, un·e électeur·rice sur quatre n'a pas voté lors du second tour des élections présidentielles de 2017 ⁰⁶. Le taux d'abstention le plus élevé depuis 1969.

Ces chiffres ne sont pas négligeables et devraient appeler un questionnement plus approfondi qui ne s'arrête pas à la simple condamnation morale. Le pacte social aurait-il du plomb dans l'aile ? En tendant un peu mieux l'oreille, peut-être entendrions-nous un appel à plus de démocratie, une dénonciation d'un système qui ne représente plus, ou si peu.

02. https://www.ipsos.com/sites/default/files/files-fr-fr/doc_as-socie/sondage_ipsos_soprasteria_-_6_mai_19h.pdf

03. Dupuis-Déri, F. (2009). L'abstention : nouveau péché capital. *Liberté*, 50 (4), 104-115

04. <https://plus.lesoir.be/227237/article/2019-05-27/elections-2019-14-million-delecteurs-nont-pas-choisi-de-parti>

05. http://cevipol.ulb.ac.be/sites/default/files/delwit_van-haute_cahierx11-2.final.9-1-19.pdf

06. <https://www.ipsos.com/fr-fr/2nd-tour-presidentielle-2017-sociologie-des-electorats-et-profil-des-abstentionnistes>

« Ainsi, quand on nous appelle à voter, ai-je, moi autre, la tête farcie d'idées pétrifiées que la presse ou la télé y ont entassées et ce sont ces idées sérielles qui s'expriment par mon vote, mais ce ne sont pas mes idées. »

Jean-Paul Sartre, « *Élections, piège à cons* », 1973

Le vote est-il toujours utile ?

Quand l'appel aux urnes se fait entendre, un dilemme peut se poser : dois-je opter pour mon choix de cœur (si tant est qu'il y en ai un) ou jouer la stratégie en optant pour **le moins pire** qui, selon les sondages, aurait plus de chance de gagner ?

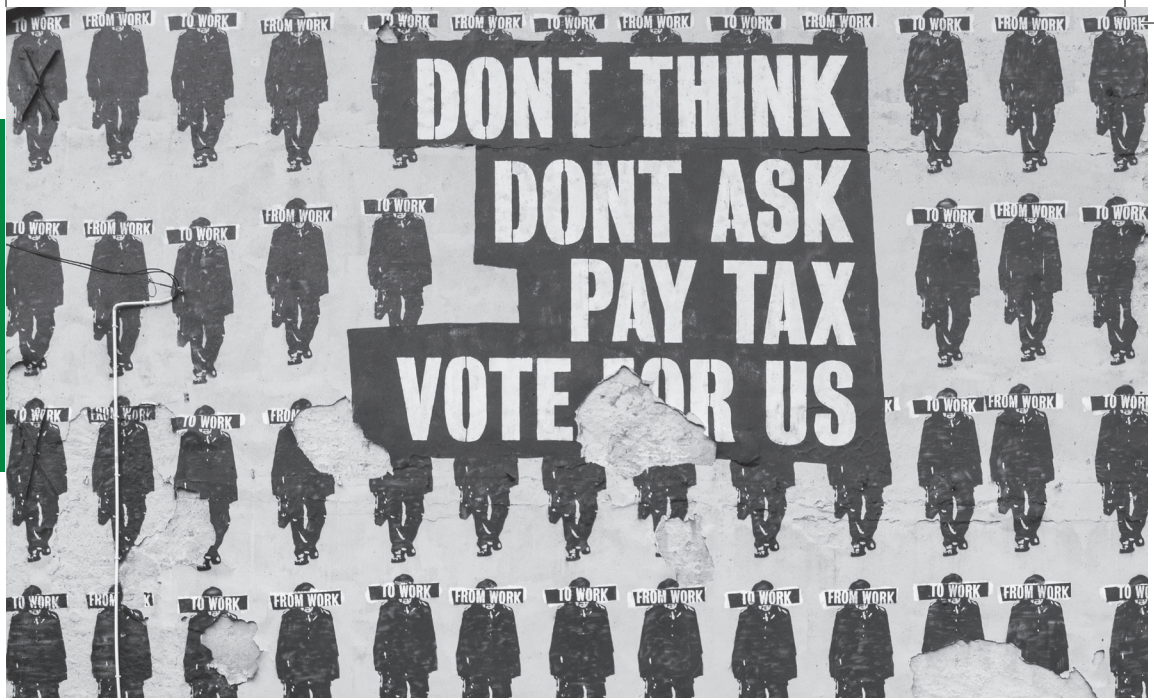
Dans une démocratie représentative, l'acte sacralisé du vote permet de déléguer d'un simple geste son pouvoir politique à un·e représentant·e dont le projet politique correspondrait au nôtre. Nous réalisons pourtant souvent un compromis qui consiste à délaissier nos réelles sensibilités pour déléguer notre pouvoir **au moins pire** et faire ainsi un vote dit « utile »⁰¹. Il y

01. Vote utile : fait de voter pour le·la candidat·e mieux placé·e selon l'image que l'on se fait de la course électorale pour battre un·e candidat·e dont on désire annihiler toute chance de gagner les élections. (Alisson F. & Brisset N (2014).

Une approche stratégique du vote: À propos de «Vote par approbation, vote par note». *Revue économique*, vol. 65(3), 681-686. doi:10.3917/reco.653.0681.)

aurait donc aussi des votes « inutiles » ? Cette discrimination est opérée sur la base des sondages pré-électoraux et des statistiques diffusées par les médias de masse. Plutôt que de défendre un projet politique, le vote devient ainsi parfois une injonction à « faire barrage » contre l'extrême droite. Ça ne vous rappelle rien ? En 2017, lors du deuxième tour des élections présidentielles françaises, 43% des électeurs·rices ayant voté pour E. Macron l'auraient fait pour « faire barrage » à M. Le Pen.

L'utilité d'un vote est déterminée selon des prévisions formelles faites avant les élections. Sondages et statistiques tentent de discerner l'opinion publique, de déterminer les intentions de vote, aspirent à prédire l'issue de l'élection. Ces outils sont donc très prisés des partis politiques et de leurs candidat·e·s, tout comme des médias de masse. Ces précieux outils peuvent cependant être faussés, voire orientés. La présentation des questions et des réponses possibles peut orienter le·la



répondant-e au sondage. Le choix des questions et leur formulation ont un impact sur les perceptions des personnes répondantes. Les réponses, présentées de manière limitative ne permettent pas toujours la nuance ni de rendre compte du ressenti réel des personnes. La manière dont ces sondages sont présentés dans les médias de masse joue également un rôle. Dans les sondages pré-électorales par exemple, ce sont souvent les intentions de vote pour les principaux partis politiques qui sont présentées, laissant de côté les plus petites formations. Ces dernières sont ainsi invisibilisés alors que les premiers bénéficient d'une publicité supplémentaire.

Les intentions de vote et les votes effectifs sont également influencés par la manière dont les campagnes

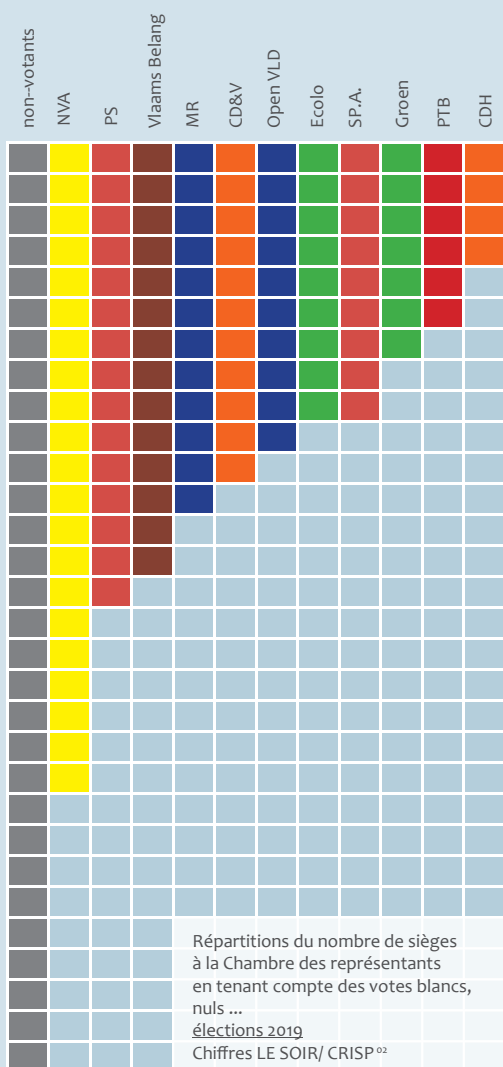
électorales sont menées. Celles-ci favorisent généralement les partis les plus connus qui y sont plus visibles : temps d'antenne plus important à la télévision, accès aux médias de masse privilégiés, moyens de campagne plus élevés, etc.

Ce système participe, qu'on le veuille ou non, à la reproduction du système partisan préexistant et renforce la légitimité du système représentatif tel que nous le connaissons actuellement. Les électeur-riche-s auront le sentiment du devoir accompli, et pourront dormir sur leurs deux oreilles tout le temps du mandat, sans pour autant que leurs affinités politiques soient représentées. Ils/elles auront voté « utile » à leur quiétude. Dans la grand-messe électorale, les dés seraient-ils pipés d'avance ?

« Voter, c'est sans doute, pour le citoyen sérialisé, donner sa voix à un parti, mais c'est surtout voter pour le vote [...] c'est-à-dire pour l'institution politique qui nous maintient en état d'impuissance sérielle. »

Jean-Paul Sartre, « *Élections, piège à cons* », 1973

L'abstention, une expression politique ?



Lors des élections de mai 2019 en Belgique, 1,39 million de Belges n'ont pas choisi de liste, dont 949.076 abstentionnistes qui ne se sont pas déplacés et 438.095 votes blancs et nuls ⁰¹. Si ces personnes représentaient un parti politique, elles auraient été le premier parti à la Chambre des représentants, avec 30 sièges ⁰².

Le premier parti de Belgique... cela aurait de quoi interpeller. Pourtant, peu d'études se concentrent sur l'interprétation de ces chiffres en Belgique et il existe peu d'informations sur les profils de celles et ceux qui se cachent derrière les chiffres de l'abstentionnisme comptabilisé. Ce manque d'information tient en partie à la manière dont

01. <https://www.sudinfo.be/id121721/article/2019-05-27/elections-2019-pres-dun-million-de-belges-nont-pas-ete-voter-ce-dimanche>

02. <https://plus.lesoir.be/235415/article/2019-07-09/le-parti-des-abstentionnistes-premier-groupe-parlementaire-du-pays>

l'abstentionnisme est comptabilisé. L'abstentionnisme comptabilisé ne fait pas toujours la distinction entre les votes blancs, les votes nuls et l'abstention à proprement parlé. Une méthode de comptage qui ne permet pas l'analyse approfondie.

L'abstention et les votes blancs ou nuls sont également rarement pris en compte dans le décompte des voix exprimées lors d'une élection. En Belgique, les votes blancs et les votes nuls sont comptabilisés. Ceux-ci ne sont cependant pas comptés séparément et il n'en est pas tenu compte dans la répartition des sièges entre les partis⁰³. Ces votes, ainsi que le taux d'abstention n'ont donc pas d'incidence sur le résultat d'une élection. En Espagne, le vote blanc est reconnu comme valide et est pris en compte dans le calcul du seuil de participation au partage du nombre de siège⁰⁴. En France, les votes blancs et les votes nuls sont comptés séparément depuis 2014. Le nombre de vote blancs est d'ailleurs en augmentation depuis cette décision. Cette distinction tient cependant beaucoup de la symbolique étant donné que ces suffrages ne sont pas considérés comme des **votes exprimés**. Une situation qui pourrait évoluer. Certains représentant·e·s politiques proposent une meilleure prise en compte des

votes blancs et de l'abstention. Benoît Hamon (Parti socialiste) a par exemple proposé l'annulation d'une élection si les votes blancs et les abstentions atteignent la majorité absolue (50%)⁰⁵. Les législatives françaises de 2017 et leurs 57,36% d'abstention auraient connues cette issue. L'élection d'E. Macron à la présidence est, à cet égard, tout aussi parlante. S'il était tenu de l'entièreté des votant·es inscrit·es - et donc des abstentions, votes blancs et votes nuls - dans le décompte des votes exprimés, les écrasants 66,10% du président jupitérien sur sa rivale au second tour tombent à 43,61%. Malgré les injonctions répétées à faire barrage et la proportion impossible à chiffrer de **votes utiles**.

Cette prise en compte du vote blanc est déjà effective dans certains pays. Par exemple, en Colombie où une élection est annulée si le vote blanc représente la majorité absolue des votant·e·s. Si une telle annulation a lieu, les candidat·e·s ne peuvent plus se présenter à la deuxième élection. Cette deuxième élection ne peut quant à elle être annulée par les votes blancs.

03. <https://elections.fgov.be/electeurs/faq>

04. <https://www.latribune.fr/actualites/economie/union-europeenne/20140214tribo00815495/vote-blanc-ce-qui-se-fait-a-l-etranger.html>

05. https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/04/11/que-changerait-la-reconnaissance-du-vote-blanc_5109675_4355770.html

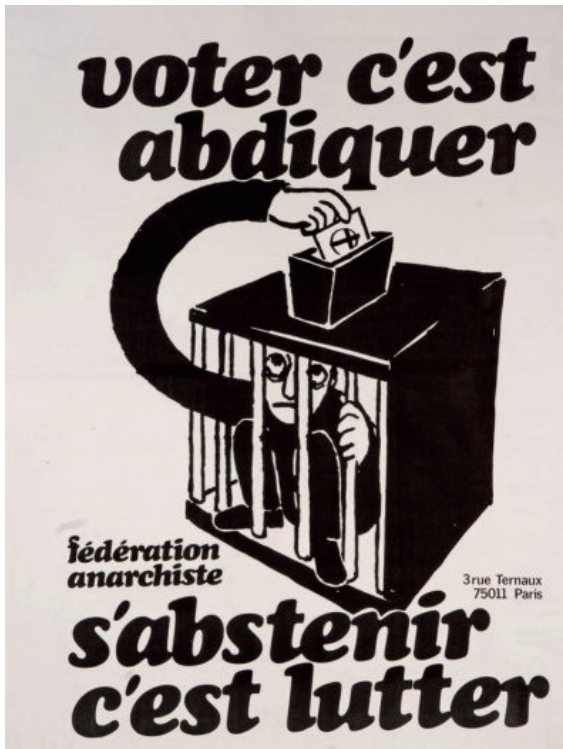
« Pourquoi voterais-je ? Parce qu'on m'a convaincu que le seul acte politique de ma vie consiste à porter mon suffrage dans l'urne une fois tous les quatre ans ? Mais c'est le contraire d'un acte. Je ne fais que révéler mon impuissance et obéir au pouvoir d'un parti. »

Jean-Paul Sartre, « *Élections, piège à cons* », 1973

Alors... est-on démocrate quand on s'abstient ?

Le droit de vote serait l'acte politique par excellence, l'alpha et l'oméga. Manquer à ce devoir est alors un acte répréhensible et sanctionnable socialement. Celui ou celle qui ne l'exerce pas se retrouve sommé·e de justifier son inaction. La condamnation est publique et les injonctions se diffusent dans les médias qui regorgent de titres accusateurs : « S'abstenir de s'abstenir »⁰¹ ou « Comment venir à bout de l'abstention ? »⁰².

Mais le vote est-il réellement cet acte politique exemplaire et indispensable ? Malgré la condamnation sociale de l'abstention, un nombre grandissant de citoyen·ne·s font ce choix. Désintéret de la chose politique ou véritable dénonciation de l'ordre établi ? L'une ou l'autre raisons doivent être prises en compte et toutes deux démontrent une fatigue démocratique d'un système qui peine à assurer une juste représentation et ne garantit plus la souveraineté populaire.



D'après *Le Monde libertaire* n° 397
(16 avril 1981).

01. <http://www.entreeslignes.be/poing-de-vue/2019/semaine/20/s-abstenir-de-s-abstenir>
02. <https://www.moustique.be/23870/comment-venir-bout-de-abstention>

Cette dénonciation de l'ordre établi peut également prendre corps sous la forme du vote contestataire ⁰³, qui lui aussi augmente de plus en plus. Au nom du rejet du système en place, certain·e·s décident de voter pour des partis qui se revendiquent « hors système » et qui proposent une rupture avec le système dominant. Ainsi, lors des élections présidentielles de 2017 en France, 41 % des personnes ont justifié leur choix de voter pour M. Le Pen en raison du renouvellement politique qu'elle représentait ⁰⁴. Un phénomène facilité par le fait que la différence entre le discours de ces partis et les partis traditionnels est de moins en moins claire.

Cette tendance est largement constatée. Partout, ces partis « hors système » apparaissent et gagnent en puissance. La rupture qu'ils appellent de leurs vœux s'accompagne pourtant chez nombre de ces partis d'un projet xénophobe, sexiste et liberticide véritablement dangereux dont les relents nauséabonds se font de plus en plus sentir. D'autant plus fort lorsqu'ils sont repris par des partis appartenant à l'ordre établi. Certaines personnes

soutiennent ces partis pour leur programme. Mais, plus souvent, le vote pour ces partis est un vote « contre le système » en place, les programmes politiques ou les candidat·e·s, plutôt qu'un vote « pour » un programme spécifique ⁰⁵.

La montée de ce vote contestataire a de quoi effrayer, en ce qu'elle offre une place de choix à des partis qui portent des discours xénophobes, racistes et de repli sur soi. Le vote pour ces partis est pourtant souvent motivé par l'opposition au système en place, celui du régime représentatif actuel, qui prend des allures de reproduction d'une oligarchie dominante. La prise en compte de l'abstention ainsi que des études plus poussées sur les motivations qui la sous-tendent pourraient constituer une solution capable d'enrayer l'attrait pour ces partis et leurs idées tout en ouvrant une voie vers un nouveau démocratique capable de prendre en compte la frustration d'une part toujours plus grande de la population.

05. https://www.persee.fr/doc/AsPDF/pole_1262-1676_2006_num_24_1_1270.pdf

03. Il y a vote protestataire quand la volonté d'exprimer une défiance à l'égard du gouvernement l'emporte sur les convictions politiques. (Grossman, E. & Sauger, N. (2017). Chapitre 4 - Serions-nous plus ingouvernables que les autres ?. Dans : , E. Grossman & N. Sauger (Dir), Pourquoi détestons-nous autant nos politiques (pp. 103-122). Paris: Presses de Sciences Po.)

04 https://www.ipsos.com/sites/default/files/files-fr-fr/doc_associe/sondage_ipsos_soprasteria_-_6_mai_19h.pdf.

Avec le soutien de :

La région Bruxelles-Capitale



La Direction equals.brussels



La Fédération Wallonie-Bruxelles



Éditeur responsable :

Carmelo Sutura
presidence@cnapd.be

CNAPD - Chaussée d'Haecht, 51 -
1210 Bruxelles - Tél : 02 640 52 62
info@cnapd.be

**Comité de rédaction
et de recherches :**

Coralie Mampaey, Samuel
Legros, Thibault Zaleski et
Gabrielle Lamarche

Conception graphique :

Judith Saintes